

**SYNDICAT MIXTE
DU GRAND LÉGUÉ**



COMITÉ SYNDICAL
Mardi 12 décembre 2023

Délibération n°CS-2023-IV-002

Actualisation de la composition des commissions : Commission d'Appel d'Offres et Commission de Délégation de Service Public

Date de la convocation : 5 décembre 2023
Date d'affichage : 5 décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze décembre, les membres du Comité syndical du Grand Légué, dûment convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département.

Nombre de voix des membres en exercice : 12 voix
Nombre de présents : 5
Nombre de personnes représentées : 4
Total des présents et représentés : 9

Présents :

*Pour le Conseil Régional de Bretagne : Gaëlle Nique, Philippe Hercouët
Pour le Département des Côtes d'Armor : Jean-Marie Benier, Ludovic Gouyette
Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération : Hervé Guihard*

Absents représentés :

Véronique Méheust	a donné pouvoir à	Philippe Hercouët
André Coënt	a donné pouvoir à	Jean-Marie Benier
Valérie Rumiano	a donné pouvoir à	Jean-Marie Benier
Ronan Kerdraon	a donné pouvoir à	Hervé Guihard

Absents excusés :

*Pour le Conseil Régional de Bretagne : Michaël Quemez, Daniel Cueff, Fanny Chappé, Adeline Yon-Berthelot
Pour le Département des Côtes d'Armor : Valérie Rumiano, Erven Léon
Pour Saint-Brieuc Armor Agglomération : Ronan Kerdraon, Thierry Simelière, Aline Le Boëdec*

Vu le rapport n°2023-IV-002 présenté par la Présidente du Syndicat mixte du Grand Légué ;

Vu la délibération n°2023-III-002 du 27 juin 2023 portant modification des statuts du SMGL et des participations financières entre la Région Bretagne et le Département des Côtes d'Armor ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la nécessité d'actualiser la composition des commissions ci-dessus mentionnées afin de procéder à l'attribution des sièges rendus vacants par la désignation de nouveaux représentants de la Région Bretagne et du Département des Côtes d'Armor ;

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

Pour la CAO :

- > **Attribue** les deux postes de suppléants vacants à : Daniel Cueff pour la Région et Jean-Marie Benier pour le Département ;

- > **Installe** les membres de la CDSP dont la composition est désormais la suivante :

Membres titulaires :

Philippe Hercouët
Ludovic Gouyette
André Coënt
Ronan Kerdraon
Hervé Guihard

Membres suppléants :

Michaël Quernez
Stéphane de Sallier-Dupin
Daniel Cueff
Jean-Marie Benier
Thierry Simelière

Pour la CDSP

- > **Attribue** les deux postes de suppléants vacants à : Daniel Cueff pour la Région et Jean-Marie Benier pour le Département ;

- > **Installe** les membres de la CDSP dont la composition est désormais la suivante :

Membres titulaires :

Philippe Hercouët
Ludovic Gouyette
André Coënt
Ronan Kerdraon
Hervé Guihard

Membres suppléants :

Michaël Quernez
Stéphane de Sallier-Dupin
Daniel Cueff
Jean-Marie Benier
Thierry Simelière

Décision adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Gaëlle Nique,

Présidente

